

Image not found or type unknown



Refus reisiliation école ifsa

Par **anais7301**, le **09/06/2015 à 14:52**

Bonjour, voila je me suis inscrite a une formation a distance chez IFSA en 2013 donc j'arrive vers la fin de mes paiements sauf que je me retrouve au chômage et de plus je suis enceinte donc je n'arrive pas a trouver du travail. je veut résilier mon contrat chez eux sauf que quand j'appel il me dise que c'est pas un cas de force majeur donc je ne peut pas résilier, je n'ai plus du tout les moyens de payer et ils s'en contre fiche royalement que sa me mette dans le rouge.
Que faire?
merci de vos réponse